

(12) CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE PROTECTION

(21) Numéro de dépôt : 2016C/035

(22) Date de dépôt : 05/07/2016

(73) Titulaire(s) :

Birken AG

75223 Niefern-Öschelbronn
Allemagne

(68) Numéro de publication du brevet de base : 1758555

(54) Titre : AGENT OLEOGELIFIANT CONTENANT DU TRITERPENE, OLEOGEL CONTENANT DU TRITERPENE ET PROCEDE DE FABRICATION D'UN AGENT OLEOGELIFIANT CONTENANT DU TRITERPENE

(92) Autorisation de mise sur le marché en Belgique : EU/1/15/1069/001 , en date du 14/01/2016 pour le produit Bétuline

(93) Première autorisation de mise sur le marché dans la Communauté (le cas échéant) : , en date du

(94) Durée du certificat : 1826 jours, allant du 21/06/2025 au 21/06/2030, sous réserve du paiement des taxes annuelles et du respect des autres conditions réglementaires.

(95) Nom du produit : Bétuline

**CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE
PROTECTION POUR LES MEDICAMENTS**

SPF Economie, PME, Classes
Moyennes & Energie

Numéro : 2016C/035

Office de la Propriété intellectuelle

Date de délivrance : 08/10/2024

Le Ministre de l'Economie,

Vu le Règlement (CE) n°469/2009 du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 concernant le certificat complémentaire de protection pour les médicaments ;

Vu la loi du 29 juillet 1994 sur le certificat complémentaire de protection pour les médicaments, l'article 1er, § 2, pour les demandes de certificats introduites avant le 22 septembre 2014 ;

Vu le Code de droit économique, les articles XI.92, XI.93, XI.96 et XI.97, pour les demandes de certificats introduites à partir du 22 septembre 2014 ;

Vu l'arrêté royal du 5 janvier 1993 relatif à la demande et à la délivrance de certificats complémentaires de protection pour les médicaments, l'article 4, § 1er, pour les demandes de certificats introduites avant le 22 septembre 2014 ;

Vu l'arrêté royal du 4 septembre 2014 relatif à la mise en œuvre des dispositions relatives aux certificats complémentaires de protection de la loi du 19 avril 2014 portant insertion du livre XI, « Propriété intellectuelle » dans le Code de droit économique et portant insertion des dispositions propres au livre XI dans les livres I, XV et XVII du même Code, pour les demandes de certificats introduites à partir du 22 septembre 2014 ;

Vu la demande de certificat complémentaire de protection reçue par l'Office de la Propriété Intellectuelle en date du 05/07/2016 ;

Arrête :

Article unique. - Il est délivré à

Birken AG

Streiflingsweg 11

75223 Niefern-Öschelbronn

Allemagne

représenté par

KIRKPATRICK

S.A.

Avenue Wolfers 32

1310 LA HULPE

un certificat complémentaire de protection pour les produits phytopharmaceutiques pour : Bétuline.

pour une durée de 1826 jours, allant du 21/06/2025, terme légal du brevet de base, au 21/06/2030, sous réserve du paiement des taxes annuelles et du respect des autres conditions réglementaires.

Brevet de base numéro : 1758555

Titre : AGENT OLEOGELIFIANT CONTENANT DU TRITERPENE, OLEOGEL CONTENANT DU TRITERPENE ET PROCEDE DE FABRICATION D'UN AGENT OLEOGELIFIANT CONTENANT DU TRITERPENE

Autorisation de mise sur le marché en Belgique : EU/1/15/1069/001 en date du 14/01/2016

Première autorisation de mise sur le marché dans la Communauté (le cas échéant) : , en date du

Bruxelles, le 08/10/2024,

Par délégation spéciale :